



Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Bureau des élus

Le 25 août 2016

Commission de la représentation électorale et
Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5

**Objet : Révision de la carte électorale du Québec-
Délimitations de la circonscription de Crémazie**

Madame, Monsieur,

C'est à titre de maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et résident du secteur visé que je m'adresse à vous, afin de vous exposer mes réflexions concernant les changements proposés par la commission aux délimitations de la circonscription de Crémazie.

Le secteur concerné par le redécoupage proposé, quoique géographiquement situé dans Montréal-Nord, a indéniablement des liens naturels avec celui d'Ahuntsic.

Ce secteur comprend plusieurs résidences de personnes âgées. Il est important de souligner que plusieurs de ces résidents sont originaires de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et ont choisi de s'établir dans ce secteur paisible qui est une continuité du quartier où ils vivaient précédemment, ce qui leur permet de maintenir leurs habitudes.

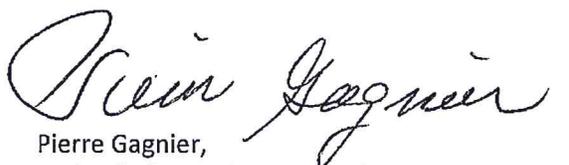
Les Nord-Montréalais fréquentent quotidiennement les parcs, les commerces, places publiques et clubs de l'âge d'or d'Ahuntsic sans égard aux délimitations des arrondissements. Habitant moi-même ce secteur, je peux personnellement vous confirmer que les liens qui les unissent à Ahuntsic et Crémazie sont réels, tangibles et importants.

De par ses attributs sociodémographiques, ce territoire a des intérêts convergents sur de nombreuses questions de juridiction provinciale, la santé notamment, avec différents districts de mon arrondissement, soit ceux d'Ahuntsic, du Sault-au-Récollet et du Domaine St-Sulpice. Incidemment, que l'ensemble de ces citoyens soient représentés par le même élu à l'Assemblée nationale est une situation, à mes yeux, positive et souhaitable.

...2

Ainsi, considérant les aspects particuliers de ce secteur, je vous suggère respectueusement de maintenir les délimitations de la circonscription de Crémazie telles qu'elles existent actuellement dans le plus grand intérêt des citoyens qui y résident.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pierre Gagnier,
Maire de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville